



CAMEROON INCLUSIVE
AND RESILIENT CITIES
DEVELOPMENT PROJECT



PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES
ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE
BIRD - IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET

CREDIT NUMBER IDA-6132-CM

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 001091711 /AMI/MINHDU/CC-PD VIR/PF/RPM/10-2024

POUR LA REALISATION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIRIES STRUCTURANTS DANS LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3^{ÈME} ET DOUALA 5^{ÈME}

PAYS : Cameroun

PROJET : Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)

FINANCEMENT : Crédit IDA N°6132-CM

TITRE DE LA MISSION : Réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'aménagement des voiries structurantes dans les Communes d'Arrondissement de Douala 3^{ème} et Douala 5^{ème}

REFERENCE STEP: CM-MINHDU-451308-CS-CQS

- La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat pour « la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'aménagement des voiries structurantes dans les Communes d'Arrondissement de Douala 3^{ème} et Douala 5^{ème} » dans le cadre de la préparation du Projet Villes et Gestion Foncière Durable (PVGFD) placé sous la tutelle du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU).
- La présente étude a pour objectif de proposer un projet de construction des sections de voiries sélectionnées en vue de l'amélioration de l'accès aux services de base soutenus par le PVGFD dans les Communes d'Arrondissement de Douala 3^{ème} et 5^{ème}.
- Les principales activités de cette étude sont réparties en trois (03) missions articulées comme suit :
 - Mission 0 : Rapports de premier établissement et de démarrage + note méthodologique ;
 - Mission 1 : EIES PGES+Cahier des Clauses Environnementales et Sociales provisoire ;
 - Mission 2 : EIES + PGES+Cahier des Clauses Environnementales et Sociales définitif.

Ces prestations sont prévues pour démarrer au 4^{ème} trimestre 2024.

3.1 Rapports de démarrage

Cette mission concerne l'organisation et la préparation du démarrage des activités sur le terrain. Elle comporte notamment les tâches suivantes :

- a) Mobilisation et organisation de la mission.
- b) Mise en place de la structure du Plan de Management Projet (PMP) de la mission.

3.2 EIES+PGES+Cahier des Clauses Environnementales et Sociales provisoire

Le travail a pour objectif (i) d'évaluer les risques et impacts environnementaux et sociaux de chaque sous projet, (ii) de proposer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) avec un regard sur les aspects spécifiques des changements climatiques et contenant les mesures de mitigation qui seront appliquées afin d'assurer la conformité avec les exigences légale du Cameroun et les exigences des Normes Environnementales et Sociales (NES) du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale de la Banque mondiale qui sont pertinentes au projet, (iii) proposer des indicateurs de suivi et évaluation ainsi que les indicateurs du projet. L'évaluation E&S et le PGES doivent inclure le rapport d'engagement (diffusion des informations, consultations et mécanisme de gestion des plaintes) des différents groupes d'intérêt dans le processus d'évaluation et d'élaboration du plan ; engagement qui doit être aligné sur le PMPP du projet.

3.3 EIES +PGES+Cahier des Clauses Environnementales et Sociales finals

Le consultant présentera des EIES PGES + des Clauses environnementales et Sociales finals après la présentation des rapports provisoires des différents sous projets pour intégrer les amendements et observations des parties prenantes et remettre la version revue dudit rapport concerné, à soumettre à la Banque Mondiale pour avis de non objection.

Le consultant devra rester disponible jusqu'à la délivrance du certificat de conformité environnementale.

4. Il est prévu que la durée totale des prestations s'étend sur une durée maximum de Trois (03) mois.
5. Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (**documentation, références concernant l'exécution des contrats avec justification ou preuves des prestations réalisées (page de garde et page de signature des contrats, attestation de service fait, etc.), expériences pertinentes pour l'exécution des prestations similaires, etc.**). Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.
6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Le Consultant, agréé par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, devra justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans dans l'élaboration des EIES. Il devra également justifier de l'élaboration des EIES d'au moins trois (03) projets d'infrastructures de transport en milieu urbain.

mettra en place les ressources humaines nécessaires au niveau quantité et qualité pour réaliser un travail d' excellente qualité. Les expertises spécifiques requises comprennent :

- Evaluation des risques environnementaux et sociaux ;
- Analyse du milieu naturel et ses composantes ;
- Analyse statistique et gestion de base de données ;
- Expérience en pays en voie de développement et en particulier au Cameroun ;
- Expérience avec les dix (10) Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque Mondiale.

8. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection fondée sur la Qualification des Consultants (SQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.
9. Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de Références (TdR) et les informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

*Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,
4^{ème} étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé*

B.P. 615, Yaoundé- Cameroun,

Tél : (237) 242 02 97 34

*E-mail : minhdu.pdvir@gmail.com, avec copie pdue_nouadje@yahoo.fr;
mougou17@yahoo.fr; chandourenkoma@gmail.com*

10. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposées, soit en version numérique en formats PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagnée de la version numérique sur clé USB en formats PDF & Word en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 05 NOV 2024, à 15 h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention « Manifestation d'Intérêt/Services de Consultants « la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'aménagement des voiries structurantes dans les Communes de Douala 3^{ème} et Douala 5^{ème} ».

Fait à Yaoundé, le 14 OCT 2024



Le Ministre

Robert

Courtesy née Ketcha Celestine

Ampliations :

- MINHDU
- Coordonnateur CCP/PDVIR
- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication au JDM)
- Pdt/CSPM/PDVIR (pour information)
- Pdt/CCCM-SPI (pour information)
- Affichage (pour information)